



## La ville de Penmarc'h recrute un régisseur au camping municipal de Toul Ar Ster

CDD 6 mois à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021

Offre Pôle Emploi  
n° 110NQDV

### Missions principales

Sous l'autorité du responsable du pôle loisirs, le régisseur ou la régisseuse du camping municipal est chargé(e) de la coordination des activités sur site, de l'accueil des visiteurs et de l'entretien des locaux hors saison. Durant les mois de juillet-août, la personne recrutée est accompagnée dans ses missions par une équipe pluridisciplinaire de saisonniers.

Le camping de Toul Ar Ster est ouvert de début avril au 15 septembre 2021 (sous réserve des contraintes sanitaires liées à la Covid-19).

- Accueil du public.
- Entretien des locaux.
- Gestion des emplacements.
- Encadrement d'équipe de 6 saisonniers en juillet-août.
- Accueil des campeurs.
- Gestion des emplacements.
- Responsable de la régie.
- Renseignement et orientation.
- Veiller au bon fonctionnement des équipements.
- Assurer la propreté de l'établissement.

### Contraintes liées au poste

- Travail les week-ends (samedis et / ou dimanches).
- Avant le 30 juin et après le 1<sup>er</sup> septembre : entretien des blocs sanitaires et des espaces verts.

### Horaires de travail

- Avril, mai, juin et septembre :
  - 25 à 30h par semaine : 5 jours par semaine en roulement avec le responsable de pôle.
    - Horaires d'ouverture de l'accueil en basse-saison : 10h-12h et 17h-19h, 7 jours sur 7.
    - 1h30 d'entretien des blocs sanitaires quotidiennement.
- Juillet-août : 35h à 45h par semaine.

### Profil recherché

- Autonomie.
- Maîtrise d'une langue étrangère.
- Techniques d'accueil touristique.
- Bonne élocution et aisance en public.
- Qualités relationnelles.
- Connaissances de logiciel de gestion des emplacements et de facturation.
- Connaissances de base en plomberie, espaces verts, électricité et bricolage.
- Rigueur.
- Autonomie.
- Gestion d'équipe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature composé d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae.

**Avant le 15 mars 2021 à :**

**Madame la Maire Gwenola LE TROADEC**

**Hôtel de Ville - Ressources humaines – 110, rue Edmond Michelet - B.P. B - 29760 PENMARC'H**

E-mail : [rh@penmarch.fr](mailto:rh@penmarch.fr) - Tél. 02 98 58 60 19

**Travailleurs handicapés** : Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.